

PolySeSouvient / PolyRemembers

Étudiants et diplômés de Polytechnique pour le contrôle des armes
Students and Graduates of Polytechnique for gun control



www.polysesouvient.ca ❖ info@Polysesouvient.ca ❖ @polysesouvient ❖ 514-816-7818 ❖ 4529 rue Clark, no 102, Mtl, H2T 2T3

Le 23 mars 2021

MISE À JOUR DÉTAILLÉE

Nos actions depuis notre dernière mise à jour de juillet dernier

Le 1^{er} mai 2020, le gouvernement fédéral a annoncé les décrets interdisant l'acquisition et l'usage de 1,500 modèles d'armes d'assaut auxquelles se sont ajoutés quelques centaines d'autres. Ces armes sont dorénavant prohibées, mais leur possession est protégée par une amnistie de deux ans en attendant que le programme de rachat soit déployé. PolySeSouvient a envoyé [cette liste de recommandations](#) en lien avec la législation destinée à compléter la mesure. La grande question en suspens: est-ce que le programme de rachat sera obligatoire, conformément à la promesse électorale du Parti Libéral?

- **12 septembre 2020** : Le lobby pro-arme le plus important a organisé la "Marche pour l'intégrité" à partir de la colline parlementaire pour s'opposer à l'interdiction des armes d'assaut. Quelques jours avant, nous avons diffusé ces [faits saillants](#) aux médias, ce qui fait que nous avons ainsi été invités à discuter de l'événement et influencer certains commentateurs. Voici ici un échantillon de [la couverture médiatique](#), en plus de [cette article](#) qui a vraisemblablement été inspiré par note information.
- **30 novembre 2020** : Quelques jours avant le 31^e anniversaire du féminicide à Polytechnique, nous avons organisé une conférence de presse avec les [familles de victimes de Poly, Dawson, la Mosquée de Québec et Danforth de Toronto](#), exhortant les Libéraux à déposer le projet de loi promis pour rendre permanents les décrets de mai 2020 interdisant quelques 1,500 modèles d'armes d'assaut et pour énoncer les détails du programme de rachat. La conférence [a été bien couverte](#) et Trudeau a répondu que le projet de loi sera déposé bientôt.
- **27/28 janvier 2021** : La demande pour passer à l'action a été réitérée à l'occasion du 4^e anniversaire de la tuerie à la Mosquée de Québec par une [lettre ouverte de Boufeldja Benabdallah au premier ministre et au ministre de la Sécurité publique](#), suivi d'une [lettre en appui des familles de Danforth \(Toronto\)](#). Voir ici [la liste](#) ou des [échantillons de la couverture médiatique](#).
- **10 février 2021**: Quelques jours avant la date de dépôt du projet de loi, [une fuite dans les médias](#) a révélé que les Libéraux ont décidé de revenir sur leur promesse électorale et de rendre le programme de rachat « volontaire » plutôt qu'obligatoire. Les membres les plus actifs de PolySeSouvient se sont immédiatement rencontrés et nous avons tout de suite et unanimement décidé de ne pas appuyer un tel projet de loi. Nous avons donc pu [communiquer notre position dès le lendemain](#). Notez que [le Bloc québécois a rapidement réagi](#) en condamnant ce recul (toujours solides et solidaires avec nous et la majorité du public). La [mairesse Valérie Plante a elle aussi insisté](#) sur une mesure pancanadienne.
- **15 février 2021**: À l'aide des informations fournies par la fuite, nous avons pu rédiger et diffuser aux journalistes une liste de « [points à considérer](#) » devançant l'ensemble des arguments trompeurs des Libéraux, un genre de « vaccin » contre la désinformation... Entre autres, le secrétaire parlementaire du ministre de la

Polysesouvient est un groupe de citoyens bénévoles, dont de nombreux témoins, survivants et familles des victimes du massacre du 6 décembre 1989, qui oeuvrent pour un meilleur contrôle des armes et dont les objectifs sont endossés par l'Association des Étudiants de Polytechnique, l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de Polytechnique, le CA de l'Association des diplômés de Polytechnique, l'Ordre des ingénieurs du Québec, le Réseau des ingénieurs du Québec, l'École Polytechnique, l'École de technologie supérieure et plusieurs associations étudiantes de génie du Québec.

A/S: info@polysesouvient.ca ; téléphone : 514-816-7818 ; [@polysesouvient](https://www.polysesouvient.ca) ; www.polysesouvient.ca

Sécurité publique Bill Blair, Joël Lightbound, a pointé du doigt le programme de rachat obligatoire de la Nouvelle Zélande en affirmant qu'il s'agissait d'un échec. Or, pour ce faire, il citait les chiffres arbitraires du lobby des armes néo-zélandais tout en ignorant les estimés officiels ainsi que l'évaluation très positive du vérificateur général de ce pays. Nos alliés en Nouvelle-Zélande ont réagi à cet argumentaire fautif avec cette déclaration (également diffusée via nos « points à considérer"), ce qui a résulté avec cet excellent article de la presse canadienne (qui a ensuite été traduit en français) citant ce groupe de même qu'un expert international, article qui a fait le tour du pays la veille du dépôt, démolissant ainsi le principal argumentaire contre le rachat obligatoire.

- 16 février 2021** : Le projet de loi C-21 représente, à toute fin pratique, l'abandon de la cause du contrôle des armes par les Libéraux. Cette législation est essentiellement une coquille vide qui va non seulement faire reculer le pays en matière de contrôle des armes mais qui va affaiblir (ou même tuer) le mouvement contemporain pour le contrôle des armes. C'est une trahison totale envers tous ceux et celles qui ont lutté pendant trois décennies pour un meilleur contrôle.
- 16 février 2021** : Ayant déjà décidé de s'opposer au projet de loi, nous étions prêts avec notre communiqué de presse à réagir et nos porte-parole (Nathalie, Heidi et Louise) disponibles au moment-même du dépôt. La rapidité de notre réaction et la controverse associée à notre opposition a dominé la couverture médiatique et a cassé le narratif des Libéraux qui se vantaient d'avoir proposé « des mesures de lutte contre la violence par arme à feu qui sont parmi les plus strictes de l'histoire de notre pays ». Voir la couverture ici. De nombreux éditoriaux dénonçant la faiblesse de la législation ont suivi le dépôt peu après.
- 17 février 2021** : Dans la foulée des réactions négatives au projet de loi, l'Assemblée nationale a adopté une motion unanime proposée par Québec solidaire pour souligner son désaccord face aux transferts de ce pouvoir aux villes, mais aussi pour demander au fédéral la délégation de ce pouvoir au Québec. Bien que cette motion ait été bien-intentionnée, avec un peu de recul, on peut voir que la deuxième partie joue le jeu des Libéraux en leur permettant toujours de se déresponsabiliser face au problème de la prolifération des armes de poing — en plus du potentiel de se dénicher un allié crédible d'envergure. C'est l'enthousiasme de Blair et de Trudeau face à cette idée et l'ouverture initiale du gouvernement du Québec qui nous a alerté, et nous avons alors rapidement communiqué notre analyse de la situation, résultant avec cet article publié dans plusieurs quotidiens au Québec. L'enthousiasme du Québec face à un tel transfert semble s'être refroidi depuis et nous n'en avons plus entendu parler...
- 22 Février 2021** : La guerre du narratif s'est poursuivie avec deux autres mesures spécifiques, la première étant la mesure de « drapeau rouge » qui viserait à « combattre la violence conjugale ... au moyen d'une arme à feu en ... permettant à des gens, par exemple des amis ou des parents inquiets, de demander aux tribunaux la saisie immédiate des armes à feu d'un individu », selon les Libéraux. Comme nous l'avons réitéré dans notre deuxième série de « points à considérer », c'est un écran de fumée. Les gens inquiets face à des menaces ou

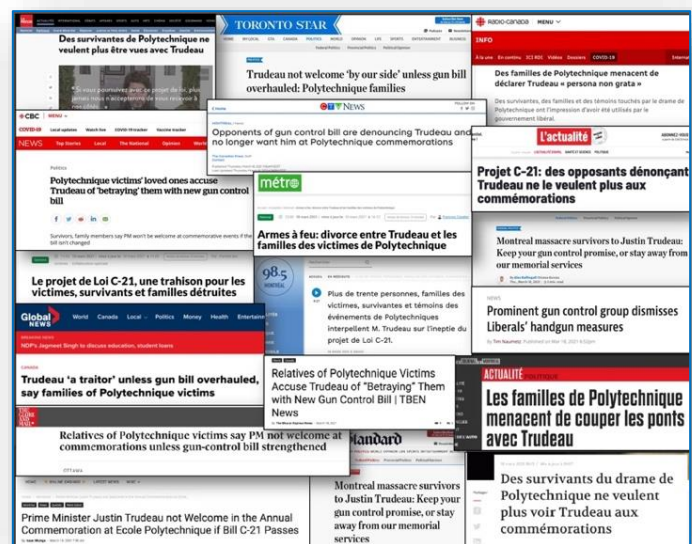


comportements à risque peuvent déjà appeler la police, qui, elle, a la responsabilité d'évaluer la situation et de retirer les armes s'il y a lieu. Or, le projet de loi transposerait la responsabilité aux citoyens ordinaires en proposant une voie plus laborieuse et plus onéreuse pour les victimes potentielles : en effet, elles pourront elles-mêmes aller devant les tribunaux pour en faire la demande et, ce, sans changer quoi que ce soit à l'égard des failles du système qui ont permis à de nombreux individus à risque de garder leurs armes malgré le fait que les autorités aient été averties, comme dans les cas du [tueur du jeune policier Thierry Leroux](#) et du [tireur de Portapique en Nouvelle-Écosse](#)! L'Association des médecins d'urgence du Canada a émis [cette déclaration](#) et, ensemble, nous avons pu exposer le sophisme derrière cette « nouvelle » mesure, notamment par l'entremise de cet [important article de la presse canadienne](#).

- **Fin février 2021** : La deuxième mesure que les Libéraux essaient de vendre est le transfert aux municipalités du pouvoir de réglementer ou d'interdire les armes de poing. Dès que cette idée a vu le jour, nous y avons manifesté notre opposition et à maintes reprises depuis, incluant en la [communiquant officiellement au gouvernement](#), tout comme bien d'autres grandes villes en plus de Montréal. Peu importe, les Libéraux ont préféré refiler cette « patate chaude » à d'autres. Leurs conseillers stratégiques n'ont-ils pas anticipé la suite prévisible du lendemain du dépôt, soit l'apparition de micros devant le visage de maires à travers le pays se faisant questionner à savoir « maintenant que vous en aurez le pouvoir, allez-vous interdire les armes de poing »? Étant donné qu'une réponse positive attirerait la foudre du lobby pro-armes, et une réponse négative irait à l'encontre de l'opinion publique, la quasi-totalité des maires ont répondu que c'est au fédéral de réglementer ces armes. D'où une autre [vague de manchettes](#) en opposition au C-21.



- **18 mars 2021**: Ce qui nous amène à [la fameuse lettre à Trudeau](#). Plus d'une trentaine de familles de victimes, survivants et témoins proches qui ont cosigné cette lettre afin d'interpeller le seul individu ayant le pouvoir de renverser cette décision — le même qui nous a promis en personne une interdiction totale des armes d'assaut lors des commémorations. Les signataires lui disent essentiellement que s'il ne revoit pas le projet de loi de manière à respecter ses promesses et favoriser la sécurité publique, ils perdront foi en lui et ne voudront plus le voir pleurer à leurs côtés lors des prochaines cérémonies. L'histoire [a explosée d'un bout du pays à l'autre](#), nourrie par les magnifiques interventions de [Jean-François](#)



Larivée et Nathalie Provost en tant que porte-parole des signataires, en plus de la citation de Suzanne Laplante Edward en ses propres mots. L'initiative a indubitablement atteint son objectif : nous avons enfin capté l'attention du Premier Ministre, et son cabinet sera dorénavant impliqué dans la suite des choses. Trudeau a publiquement dit qu'il allait directement communiquer avec nous, et s'il ne l'a pas encore fait, c'est sans doute parce qu'ils n'ont pas encore déterminé comment gérer la situation (ça doit être rare pour eux de composer avec un groupe qui n'a personnellement rien à perdre et rien à gagner, ayant comme seul et unique objectif la sécurité publique, qui a trente ans d'expérience avec le processus législatif et le discours politique, et qui en plus n'a pas peur de dire la vérité!). Écoutez [ce qu'en disent les commentateurs politiques](#) (18:20).

- **18 mars 2021** : Notons qu'à travers toute cette tempête, le Nouveau Parti Démocratique [est resté fermement assis sur la clôture](#), comme d'habitude, sans se prononcer sur la question qui est au cœur du débat (le programme de rachat), se rabattant sur le positionnement le plus paresseux possible en disant être contre le trafic d'armes illégales (ça existe quelqu'un qui est « pour »?).
- **19 mars 2021** : Le lendemain, Trudeau a été questionné pendant sa conférence de presse officielle sur comment il entend réagir à notre lettre (voir vidéoclip affiché [dans cet article de La Presse](#)) : Il répond qu'il veut nous **“écouter”** au sujet de **“potentielles améliorations”** dans le cadre de **“témoignages et discussions parlementaires”**. Or, c'est encore de la poudre aux yeux:
 - 1) On ne nous jamais écouté dans le cadre de l'élaboration du projet de loi : ce dernier ne contient AUCUNE des [mesures que nous avons réclamées](#).
 - 2) Il n'est pas possible de modifier un projet de loi si les amendements tombent à l'extérieur du champ (« scope ») de la législation (= « non recevables »), donc ce sera quasiment impossible de modifier le C-21 de manière à inclure une des mesures réclamées.
 - 3) Contrairement aux commissions parlementaires provinciales, il n'y a pratiquement jamais de modifications majeures au niveau des consultations publiques (étude détaillée) au fédéral. De plus, il est extrêmement difficile d'obtenir des amendements sous un gouvernement minoritaire, c'est-à-dire lorsque le gouvernement ne contrôle pas la majorité des votes.

Merci de nous aider à poursuivre la lutte!

(À suivre...)